

**DECRET N° 2000-242 DU 28 AVRIL 2000**

Portant nomination de Monsieur Alassane  
MAHAMADOU en qualité de Directeur du  
Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la  
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des  
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du  
gouvernement ;

VU le décret n° 99-513 du 02 novembre 1999 portant création,  
attributions, organisation et fonctionnement du Ministère d'Etat  
Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan,  
du Développement et de la Promotion de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre d'Etat Chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de  
la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 avril 2000 ;

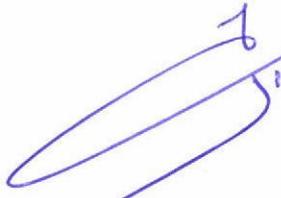
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Alassane MAHAMADOU est nommé Directeur  
du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi.

**Article 2** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 28 Avril 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination  
de l'action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie



**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE  
4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5  
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-  
ENA 3 INTERESSE 1 JO 1.-